



Demande de disponibilité

Ce formulaire doit être transmis sous le couvert hiérarchique de votre employeur d'origine, **6 mois** avant la date souhaitée de mise en disponibilité ou de son renouvellement. L'employeur doit ensuite transmettre cette demande à la DRHFPNC au plus tard **4 mois avant** la date souhaitée de départ en disponibilité ou de renouvellement de disponibilité.

Demande de l'agent

Nom - Prénom :	
Adresse :	
Mail :	
Corps :	
Employeur :	
Situation à ce jour : <input type="checkbox"/> activité <input type="checkbox"/> disponibilité <input type="checkbox"/> détachement	
sollicité une mise en disponibilité à compter du :	
	<input type="checkbox"/> 1ère demande <input type="checkbox"/> renouvellement

	Conditions réglementaires / Pièces à fournir	Durée demandée
<input type="checkbox"/> Pour convenances personnelles <u>les demandes d'octroi ou de renouvellement non motivées seront jugées irrecevables et ne seront dès lors pas instruites.</u>	justifier d'un an de service effectif <u>EI</u> « à titre exceptionnel » : justifier le motif :	<input type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> 3 ans <i>la durée de la mise en disponibilité sur demande de l'agent ne peut excéder 3 ans et peut être renouvelée sans excéder 9 ans sur l'ensemble de la carrière</i>
<input type="checkbox"/> pour recherches ou études	joindre certificat de scolarité.	<input type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> 3 ans
<input type="checkbox"/> pour accident ou maladie grave du conjoint ou d'un enfant	joindre certificat médical + livret de famille.	<input type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> 3 ans
<input type="checkbox"/> pour élever mes enfants	avoir au moins deux enfants dont l'un est âgé de moins de cinq ans ou frappé d'une infirmité exigeant des soins continus et demandant pour les élever à quitter temporairement les cadres de son administration joindre photocopie du livret de famille ou acte de naissance des enfants + certificat médical le cas échéant.	<input type="checkbox"/> 2 ans <i>La durée de la mise en disponibilité pour élever des enfants est de 2 ans. Elle peut être renouvelée aussi longtemps que sont remplies les conditions ici rappelées.</i>
<input type="checkbox"/> pour suivre mon conjoint ou partenaire de PACS	lorsque le conjoint ou partenaire de PACS est astreint à établir sa résidence habituelle hors du territoire de la Nouvelle-Calédonie à raison de sa profession. joindre le justificatif de mariage ou de pacs + un document attestant de la situation professionnelle du conjoint ou partenaire de PACS	<input type="checkbox"/> 1 an <input type="checkbox"/> 2 ans <input type="checkbox"/> 3 ans <i>la durée de cette mise en disponibilité de droit ne peut excéder 3 ans et peut être renouvelée tant que les conditions requises pour l'obtenir sont réunies sans excéder 9 ans sur l'ensemble de la carrière.</i>

Date :

Signature



Partie réservée à votre employeur

Avis : Favorable Défavorable (joindre un rapport circonstancié venant motivé cet avis)

Date : Signature

Références statutaires :

- articles 91 à 102 de l'arrêté n°1065 du 22 août 1953 portant statut général des fonctionnaires des cadres territoriaux

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter au 25.60.95 ou à l'une des sections du service gestion des carrières, en fonction de votre corps :

Section	Cadre	Contact mail
1	enseignement du 1er et du 2nd degré personnels d'éducation et de surveillance	drhfpnc.sgcf.enseignement@gouv.nc
2	cadre d'administration générale filière administrative des communes cadre des postes et des télécommunications aviation civile et météorologie corps des pompiers de l'aviation civile de la Nouvelle-Calédonie	drhfpnc.sgcf.section2@gouv.nc
3	jeunesse, sports et loisirs patrimoine et bibliothèques filière technique Nouvelle-Calédonie filière technique Commune enseignement musical adjoint technique des établissements d'enseignement de la NC sécurité des communes incendie des communes paramédical, santé, psychologue socio-éducatif	drhfpnc.sgcf.section3@gouv.nc